

QUESTION D'ACTUALITE AU PREFET



— GROUPE —
**SOCIALISTE
ÉCOLOGISTE &
RÉPUBLICAIN**
CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX
DE MEURTHE-ET-MOSELLE



Groupe socialiste, écologiste et républicain

Frédéric MAGUIN

Conseiller départemental du canton de Nancy-3

Situation de la cristallerie de Baccarat

Monsieur le Préfet,

La situation économique des entreprises de notre pays interpelle les responsables politiques que nous sommes. La crise sanitaire que nous vivons depuis plusieurs mois amplifie la fragilité de certaines d'entre elles. Nous sommes inquiets pour leur devenir et également pour la détérioration des emplois et donc des difficultés à venir pour les salariés.

Malheureusement, notre département connaît depuis plusieurs années des variations importantes dans le milieu économique. Je citerai entre autres deux fleurons de notre industrie lorraine et de notre savoir-faire. Je pense bien évidemment à Saint-Gobain Pont-à-Mousson et au devenir à moyen terme des usines implantées en Meurthe-et-Moselle, à Pont-à-Mousson, Foug, Maidières et Toul, et également à la Cristallerie de Baccarat et ses 510 emplois sur le site, en majorité pourvus par des salariés du territoire.

Ces deux entreprises sont confrontées à des évolutions capitalistiques différentes qui pourraient mettre en péril leur développement, voire leur pérennité, dans des secteurs stratégiques tels que la distribution d'eau et de l'industrie du luxe et de l'Art de Vivre à la Française.

La Cristallerie de Baccarat mobilise depuis plusieurs mois tous les acteurs économiques, partenaires sociaux et élus locaux, départementaux, régionaux et nationaux. Notre présidente s'est rendue à plusieurs reprises sur le site, et récemment, accompagnée du président de la Région Grand Est. Elle a également sollicité Monsieur le Ministre de l'Economie, des Finances et de la Relance afin de lui exposer la situation délicate de l'entreprise.

La structure de l'actionnariat de la Cristallerie de Baccarat et le financement de l'acquisition restent très complexes. Les divergences notoires entre actionnaires et créanciers ont eu des répercussions sur le devenir même de l'entreprise et de ses 1 000 emplois à travers le monde. Début septembre, la cristallerie a été placée sous administration judiciaire par le Tribunal de commerce de Nancy. Deux administrateurs viennent d'être nommés pour diriger provisoirement la société et éclairer la situation financière de l'entreprise.

L'absence d'une stratégie industrielle claire et un turn-over important de l'équipe dirigeante ne rassurent pas quant à la stabilité de l'entreprise ni sur son positionnement sur le marché du luxe d'aujourd'hui et de demain.

Monsieur le Préfet, face à nos inquiétudes sur la pérennité de ce fleuron industriel, au devenir des emplois et à la crainte et l'angoisse grandissante des salariés, pourriez-vous nous indiquer précisément la situation de l'entreprise et les perspectives à court terme ?

Je vous remercie.